



CONGRES ANNUEL – PARIS
de l'association internationale des jeunes avocats
du 26 au 30 août 2008 -

46^e AIJA
CONGRES PARIS 08
26>30 août / 26>30 August
Hotel Westin

SEMINAIRE : CONTREFAÇON DANS LE MARCHÉ DU LUXE

- 3 HEURES DE FORMATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE -

Mardi 26 Août 2008 de 14 heures 30 à 17 heures 30
Hotel Westin, Paris.

Informations et inscriptions sur : www.aijaparis2008.org

Organisée par l'AIJA www.aija.org en partenariat avec la FNUJA www.fnuja.com

Organisation et Coordination : Anne Salzer (AIJA), anne@salzer-avocat.com
Jean-Christophe Guerrini (FNUJA), jc.guerrini@casalonga.com
Heloise Deliquiet (AIJA) heloise.deliquiet@fidal.fr

Anne Salzer,

L'AIJA – Association Internationale des Jeunes Avocats – est l'unique association internationale qui regroupe les avocats et juristes d'entreprise de moins de 45 ans et du monde entier. Créée en 1961, cette association compte aujourd'hui plus de 2.000 membres de 85 nationalités différentes.

Chaque année, l'AIJA organise son grand congrès dans une grande ville du monde.

Ainsi, après Mexico en 2005, Genève en 2006 et Toronto en 2007, **le congrès annuel de l'AIJA se tiendra à Paris du 26 au 30 août 2008.**

Juristes d'entreprises, avocats individuels, associés ou collaborateurs de petits, moyens ou grands cabinets, ce congrès est pour vous !

Au programme notamment ce séminaire que nous sommes heureux d'organiser en partenariat avec la FNUJA à Paris, place économique, place du droit et sanctuaire de la mode.

Des intervenants prestigieux, des thèmes d'actualités et la possibilité de mutualiser nos connaissances à l'échelle internationale.



Le plaisir aussi de vous accueillir dans le cadre de ce congrès enrichi d'événements sociaux pour passer des moments conviviaux et divertissants dans des lieux éblouissants de la capitale ;

Bref, ce séminaire du congrès de l'AIJA à Paris en 2008 sera une formidable occasion d'échanges et de rencontres entre des professionnels du droit de tous horizons et de toutes nationalités.

Inscrivez-vous dès maintenant pour le congrès de l'AIJA 2008 sur www.aijaparis2008.org.

Olivier Bureth,

« La tenue du prochain Congrès de l'AIJA à Paris en août 2008 est une excellente nouvelle pour nos deux associations à bien des égards. En effet, c'est lors de la présentation du Congrès de l'AIJA durant notre comité décentralisé de Cannes en février 2007 que les liens se sont renoués. C'est également à cette occasion que l'AIJA a pu découvrir la qualité de nos colloques. S'y était alors tenu un colloque sur le même thème.

Nous espérons que notre contribution fera le succès de ce séminaire lors du Congrès de l'AIJA, organisé conjointement par nos deux associations, dans l'intérêt des jeunes avocats.

Il aura surtout permis que nos deux associations se rapprochent après quelques années d'éloignement. Un séminaire commun à Strasbourg en mars 2009 sur les Droits de l'Homme est déjà en préparation.

Personnellement, je suis ravi de pouvoir offrir aux jeunes avocats français la perspective d'une ouverture à l'international dans un environnement convivial, très proche de nos propres événements. Il est important pour les jeunes avocats français que ce Congrès soit un succès et nous nous y emploierons pendant les semaines qui viennent.

PROGRAMME

TABLE RONDE 1

Le marché du luxe : Présentation et illustration des difficultés liées à la contrefaçon.

Coordinateurs : Anne Salzer, Jean Christophe Guerrini

Intervenants :

- **Madame Jacqueline Socquet-Clerc Lafont** – avocat, membre du conseil économique et social - France
- **Madame Christine Lai** – Union des fabricants – Paris
- **Monsieur Romain Dourlen** – Vice-président de la commission propriété intellectuelle AIJA – avocat et juriste, DIAGEO, Londres
- **Madame Emmanuelle Hoffman Attias** – Membre d'honneur de la FNUJA – avocat, Cabinet Hoffman, Paris.
- **Monsieur Leclerc** – Service des douanes judiciaires françaises



TABLE RONDE 2

Les dispositifs juridiques de lutte contre la contrefaçon : Mesures préventives, mesures d'interdiction et réparation des préjudices : Analyse du droit positif et droit comparé (FR, EU, USA, ASIE).

Coordinateurs : Héroïse Deliquiet, Jean Christophe Guerrini

Intervenants :

- **Monsieur Michel Fournier** – Chef du service de la BCRCIA – Paris
- **Madame Marie Françoise Marais** – Conseiller à la Cour de Cassation – Paris
- **Monsieur David Ellard** – Commission européenne - DG entreprise
- **Monsieur Mario Krogman** – Avocat, cabinet Blaum Dettmers Rabstein, Hambourg
- **Madame Silvia Mondini** – Avocat, cabinet Mondini Rusconi, Milan
- **Monsieur Mark Cohen** – Avocat, cabinet Jones Day, Pékin
- **Madame Stephanie Reed Traband** – Avocat, cabinet Proskauer Rose, USA

TABLE RONDE 3

Les défis de ce secteur face à Internet : Quelles perspectives pour les titulaires de droits, les e-vendeurs et les e-consommateurs ?

Coordinateurs : Anne Salzer, Héroïse Deliquiet, Romain Dourlen

Intervenants :

- **Madame Agnès Hasselmann-Raguet** - Direction juridique YSL – Paris
- **Monsieur Christophe Caron** – Professeur de droit agrégé, avocat – Paris
- **Monsieur Alain Bensoussan** – Avocat, cabinet Alain Bensoussan – Paris
- **Monsieur Alexandre Menals**, Direction juridique – Ebay France

Conditions et tarif du séminaire

- **Agrément FIFPL**
- **Cout : 300 € TTC – inscription en ligne ou sur place**
- **Cocktail « wine and cheese » à l'issue du séminaire à l'hôtel Westin compris.**